

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



42



2025

MARS 2026

NOS MISSIONS



- **Accompagner** de manière **globale** les agriculteur-ices en difficulté qui nous en font la demande en déployant les moyens nécessaires,
- Développer **l'aide entre pairs** en renouvelant, formant et coordonnant **une équipe de bénévoles compétente et motivée**,
- **Visibiliser les difficultés en agriculture** comme un problème de société,
- Élargir les **partenariats** qui permettront un accompagnement complet et adapté,
- **Assurer la pérennité** de notre action sur le plan humain et financier.

Mais aussi :

- Développer des **projets innovants** qui permettent de répondre à nos objectifs et permettre aux personnes accompagnées de **sortir de l'isolement**,
- Assurer une mission de **conciliateur** de justice dans des situations d'endettement,
- Permettre une **veille sur le terrain**, accueillir les appels, orienter.

AU COEUR D'UN RESEAU



Au Niveau National

Presque tous les départements français couverts par une association
+ de 4000 familles soutenues
+ de 1000 bénévoles
+ de 100 salarié.es



Au Niveau Rhône Alpes

+ de 450 accompagnements
+ de 220 bénévoles
10 salarié.es

Une structuration Régionale qui permet une gestion mutualisée des moyens et des salarié.es

Tout au long de l'année les bénévoles et les salariées ont la possibilité de participer à des **webinaires, des formations et des échanges professionnels proposés par le réseau national ou des associations Solidarité Paysans voisins**.

Les juristes assurent une veille juridique pour défendre les droits des agriculteurs en difficulté.

NOTRE ÉQUIPE : DE SOLIDES ET MULTIPLES COMPÉTENCES

Des bénévoles impliqués

Les bénévoles sont la plupart retraités mais pas tous, certains sont encore en activité.

La plupart ont été ou sont paysans, mais nous avons également des retraités de la banque, vétérinaires, techniciens agricoles, ect.

Cela permet à l'association de bénéficier d'une richesse de compétences, d'expériences et d'expertises.

Les forces de notre association : le collectif, le réseau, les compétences, la proximité, la convivialité.

Nous avons une pensée pour Pierre GAGNAIRE décédé courant 2025 qui a été bénévole à Solidarité Paysans.

2 Salariées, chacune à 80%, embauchées par SPRA

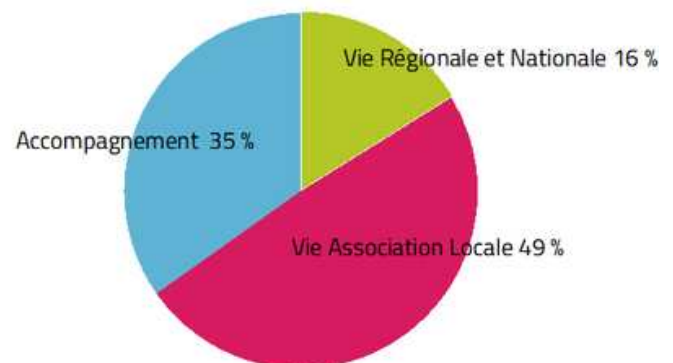
Le temps de travail des salariées :

Les animatrices ne consacrent que 35 % de leur temps à l'accompagnement, le reste du temps est consacré à la vie associative (animation du réseau de bénévoles, organisation des formations, recherche et suivi des financements, relations partenaires, etc.)

Nous contribuons au Réseau National en étant membre du COPIL Psychosocial.

- 45 bénévoles actifs
- 9 administrateurs dont 2 qui s'impliquent également à Solidarité Paysans Rhône Alpes et Auvergne Rhône Alpes

+ de 22700 km parcourus
+ de 2150 h passées



Léa FANGET

Basée à Chamboeuf



Claire LEROY

Basée à son domicile dans le Roannais



Pauline NEUILLY

Basée Chamboeuf



Courant 2025, Léa a pris une pause maternité, elle est remplacée par Pauline depuis juillet 2025 pour une durée de 1 an.

VIE ASSOCIATIVE



Pourquoi se former tout au long de son parcours de bénévole ?

- actualiser ses connaissances
- travailler sa posture d'accompagnement
- être en cohérence avec la méthodologie et le cadre de SP
- se sentir à l'aise et légitime en tant qu'accompagnateur-ice

RÉUNIONS D'ÉQUIPE



- **5 réunions du Conseil d'Administration** tout au long de l'année
Cette année, Michel SAVATIER a quitté la Présidence et est remplacé par la co-Présidence de Jean-Michel MARQUET et de Marc DUMAS. Le conseil d'administration compte 9 administrateurs.
- **AG** : le 25 mars à Perreux
Thème : Sur quels fondamentaux éthiques et sur quelles valeurs s'appuie l'accompagnement proposé par Solidarité Paysans ?
- **Poursuite des "Groupes de territoire"** : des réunions locales entre bénévoles pour échanger, mutualiser nos compétences et des informations. (2 groupes Nord et Sud se sont réunis en juillet et novembre)

FORMATIONS DES BÉNÉVOLES



- **Temps d'accueil des nouveaux bénévoles**
Intervenante : les salariées avec l'appui de bénévoles
3 demi-journées : 9 aspirants bénévoles formés, 6 ont débuté l'accompagnement
- **Analyse de la Pratique Professionnelle (APP)**
Intervenante : Camille Forge, psychologue
6 demi-journées : 3 dans le secteur Nord, 3 dans le secteur Sud du Département (7 à 11 bénévoles par sessions + les salariées)
- Formation 2 jours : "**Premiers Secours en Santé Mentale**"
Intervenant : Frédéric Font
6 bénévoles et 2 salariées formés.
- Formation 1 jour "**Les dispositifs d'aides aux agriculteurs en difficulté**"
Formation animée en interne + intervention DDT et MSA
15 bénévoles formés
- Formation 1 jour "**Les procédures collectives: RAA , Redressement, Sauvegarde et Liquidation judiciaire**"
Animation interne - 18 bénévoles formés
- Formations **Sentinelles** (MSA) :
Intervenants : Claire UBEDA (psychanalyste) et
2 participants pour SP sur 2 sessions

PARTENARIATS

TRAVAILLER AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN



CONCERTATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS AGRICOLES

- Participation à la **cellule d'accompagnement** des agriculteur·ices en difficulté, coordonnée par la DDT
- Concertations régulières avec le dispositif **Avenir 42** (MSA/Chambre d'Agriculture et les personnes accompagnées. Il est régulier que des personnes suivies par Avenir 42 fassent appel à Solidarité Paysans et il est très fréquent, lorsque nous avons un nouvel appel que nous interpellions soit la Chambre D'Agriculture, soit un travailleur social de la MSA. Les actions menées sont complémentaires et face à la complexité des situations, souvent bénéfique pour tous.
- Une **convention pluriannuelle de partenariat 2023-2025** est en vigueur avec le service social de la MSA



GROUPAMA

- Rendez-vous d'interconnaissance et échanges sur nos fonctionnements
- Un interlocuteur nous a été donné afin de faciliter les échanges dans des situations souvent difficiles

EQUIPES MOBILES DE PSYCHIATRIE ET PRECARITÉ

- Il existe 3 équipes mobiles de psychiatrie dans la Loire rattachées au Centres Hospitaliers de Saint-Etienne Nord, Montbrison et Roanne. Elles sont composées de **professionnels de la santé psychique et psychiatrique** et vont vers les publics qui en ont besoin en **sortant des institutions médicales** et en allant vers. Cette année nous avons sollicité l'équipe de Roanne à plusieurs reprises.

Camille FORGE la psychologue qui intervient pour nos relectures de pratiques, travaille à l'hôpital de Roanne.

UN LIEN RÉGULIER AVEC LES PARTENAIRES DES AGRICULTEUR·ICES

- Liens réguliers avec les partenaires ou prestataires des agriculteurs comme les **comptables**, les **conseiller·ères** et **technicien·nes** (notamment pour les suivis techniques et les questions d'installation/transmission : Chambre d'Agriculture, ADDEAR 42, Loire conseil élevage, Eureacoop, SICAREV, Groupama etc.).

PARTENARIATS

ÊTRE APPUYÉS PAR DES PARTENAIRES POLITIQUES ET FINANCIERS

EPCI *

Après Saint Etienne Métropole, La Communauté de Communes des Pays d'Urfé et La Communautés de communes de Monts du Pilat qui nous soutiennent depuis plusieurs années,

Charlieu Belmont Communauté et La Communauté de Communes de Val d'Aix et Isable ont été convaincu par le bien fondé de nos actions et se sont engagées pour un soutien pluriannuel.

Nous espérons que les rencontres avec les autres EPCI du département qui ont eu lieu en 2025 permettront un soutien de chaque territoire sur lequel nous intervenons.

*Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

LE MECENAT

Face à notre difficulté à renforcer le soutien public de notre action à mesure que nos besoins grandissent (en nombre et complexité des situations), nous avons choisi de développer le mécénat.

Ainsi un groupe de travail s'est constitué afin de démarcher des entreprises qui pourraient soutenir notre action. Le groupe de travail a travaillé d'arrache-pied en 2025 afin de renforcer les finances de notre association.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Renouvellement de notre convention triennale avec le Département de la Loire.

Un soutien fort et essentiel malgré une baisse depuis 2024.

C'EST QUI LE PATRON ?

Un partenariat existe depuis plusieurs année avec C'est qui le Patron qui intervient en soutien aux agriculteurs en difficultés sous la forme d'une aide d'urgence de trésorerie de 1500 € ou sous la forme d'un prêt de 10 000 € maximum

Cette année 2 demandes de prêts ont été déposées par des paysans accompagnés dans la Loire (1 demande a abouti)
1 aide de 1 500 € a également été octroyée.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES QUI NOUS SOUTIENNENT EN 2025:



L'ACCOMPAGNEMENT EN COLLECTIF : RESTITUTION DU PROJET PINSMOI

PENSER L'IMPENSABLE POUR SE PRÉMUNIR ET SORTIR DE LA DIFFICULTÉ EN AGRICULTURE

Le projet, nommé « PinsMoi », soutenu par la Fondation de France, s'est déroulé entre 2021 et 2024, mobilisant 150 acteur·ices réparti·es sur les départements du Puy de Dôme, de l'Allier, de la Haute-Loire et de la Loire.

Le travail de "Recherche Action" a été mené autour de 2 axes :

- ↳ L'expérimentation de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en difficulté
- ↳ Penser les modalités d'une détection plus précoce des difficultés vécues par les agriculteur·rices.

Le public autour duquel s'est déployé l'ensemble du projet sont les agriculteurs et agricultrices vivant des difficultés dans leur travail, s'exprimant le plus souvent par des situations de détresse économique et sociale.

En tout 6 collectifs (dont 2 dans la Loire), chacun avec leur histoire singulière, ont émergé au fil du projet.

Le travail de recherche mené avec l'INRAE a permis d'analyser les dynamiques à l'oeuvre et de questionner les modalités d'accompagnement de ces groupes.



Le 13 février 2025 un colloque de restitution du projet a réunit de nombreux partenaires.

Il ressort de nos travaux notamment :

- ↳ le caractère central des collectifs de pairs en difficulté dans la construction de la confiance en autrui et en soi (importance de l'altérité dans la prise d'autonomie des individus),
- ↳ la centralité des aidants informels (conjoint, voisins, famille...) proches des agriculteurs et agricultrices dans le quotidien, et donc les plus à même de détecter les signaux sensibles de la dégradation de la situation.



ET APRES ?

Solidarité Paysans 42 n'a pas pu, faute de temps et de moyens poursuivre l'accompagnement des collectifs en 2025. C'est pourtant une volonté pour l'avenir.

PARTENARIATS

FAIRE RÉSEAU AU TREUIL



TIERS-LIEU DU TREUIL

Un investissement des bénévoles et des salariées :

- ↳ Les **travaux** de réfection et d'amélioration du bâti et des espaces extérieurs continuent.
- ↳ Participation aux **Instances** du Treuil et à la **Coopérative Immobilière** du Treuil pour gérer et décider des orientations du Tiers-Lieu.
- ↳ Une chantier numérique qui va permettre dès début 2026 aux structures de se doter d'outils éthiques et performants !

MISE À L'HONNEUR DE SOLIDARITE PAYSANS PAR 2 ETUDIANTS DE RESSINS



13 DÉCEMBRE

Augustine et Thomas, deux étudiants en BTS au lycée agricole de Ressins, organisent un marché de Noël dans leur village et proposent à Solidarité Paysans d'y tenir un stand. L'exposition photo "Chemins de terre" est valorisée, 3 bénévoles s'impliquent.

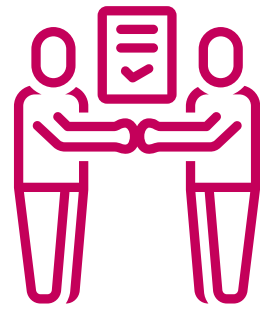
Les éventuels bénéfices du marché seront reversés par les 2 étudiants à l'association. nous les remercions pour cela !

FOCUS SUR : LE TRAITEMENT DE LA DETTE

Le traitement de la dette occupe la majeure partie de nos accompagnements : pourquoi ?

Les agriculteurs nous appellent souvent très tardivement. C'est souvent lorsqu'il y a un blocage financier que l'appel se fait (assignation au tribunal, passage d'huissier, refus de prêt, refus de livraison d'un fournisseur, etc.)

Cela rend les interventions complexes et obligent parfois à aller vers des procédures judiciaires, difficiles à vivre, coûteuses mais aussi protectrices.



QUELQUES CHIFFRES

Les conciliations

- 14 conciliations traitées (1 nouvelle et les 13 autres étaient ouvertes en 2023 et 2024)
- 2 conciliations toujours en cours
- 7 bénévoles-conciliateurs

Les redressements judiciaires

- 7 procédures ouvertes en 2025
- 15 procédures accompagnées au total (dont 7 ont un plan de continuation adopté par le tribunal, pour les autres sont en période d'observation.)

Les liquidations judiciaires : 3 fermes accompagnées

LE TRAVAIL DE SOLIDARITÉ PAYSANS EN CAS DE PROCEDURE DE REDRESSEMENT OU DE LIQUIDATION JUDICIAIRE :

- **Aider à la décision**, mesurer les risques et les conséquences; **Expliquer** : la procédure, le déroulé
- **Soutenir, Assister, défendre** : être présent aux audiences aux côtés de l'agriculteur
- **Aider à préparer les attendus de la procédure** : pièces à fournir, suivi de trésorerie, etc.
- **Accompagner la ferme à retravailler son projet afin de décider de la poursuite ou de l'arrêt d'activité**

Et demain ?

La MSA fait le choix en 2025 de ne plus assigner les agriculteurs en Règlement Amiable Agricole, une mesure de conciliation qu'elle était la seule à initier parmi les créanciers. Notre mission de conciliation auprès de Tribunal Judiciaire de Roanne devrait donc prendre fin.

D'une façon générale, nous constatons que les difficultés des personnes qui font appel à l'association sont connues de leurs partenaires, qui pourtant orientent très peu vers l'association. Lorsqu'ils le font, c'est très souvent que la situation est très détériorée, voire que l'arrêt d'activité est la seule option envisagée. Solidarité Paysans doit devenir un acteur de la prévention des difficultés.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre d'accompagnements reste stable (légère baisse après 2 années de forte augmentation) cette année par rapport à l'année précédente :

88 accompagnements.

Ils représentent 87 **exploitations** (2 accompagnements ont lieu sur la même exploitation mais sont distincts).

+ nous avons eu 2 **appels ponctuels** (accueil téléphonique, réorientation vers d'autres services réponses à des questions ponctuelles).

Derrière ces 88 personnes ce sont 122 **personnes qui sont concernées par l'accompagnement** : 104 ayant un statut agricole et 18 étant partie prenante dans l'accompagnement mais sans statut agricole (conjoint·e, parent sans statut agricole).

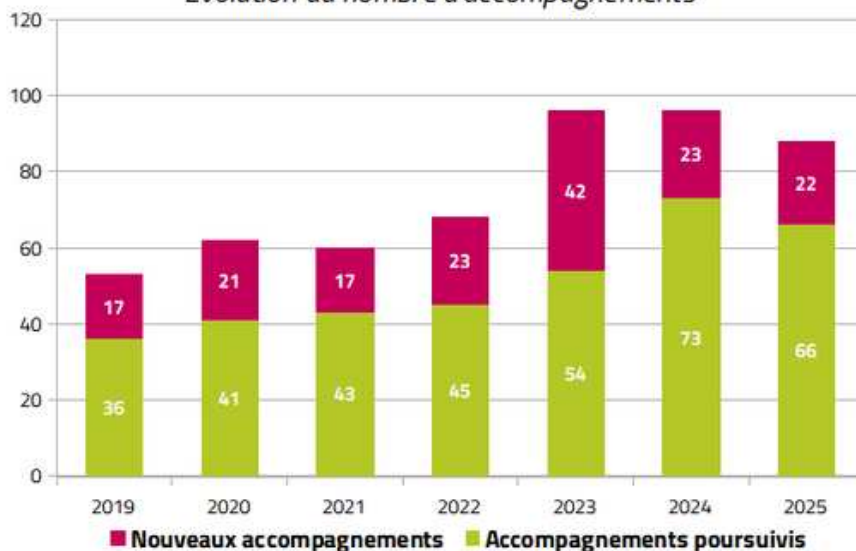
Le bouche à oreille et l'interconnaissance continuent à être les principaux biais par lesquels les personnes nous connaissent et nous contactent.

10 personnes ayant appelé en 2025 avaient déjà été en contact avec l'association dans le passé.

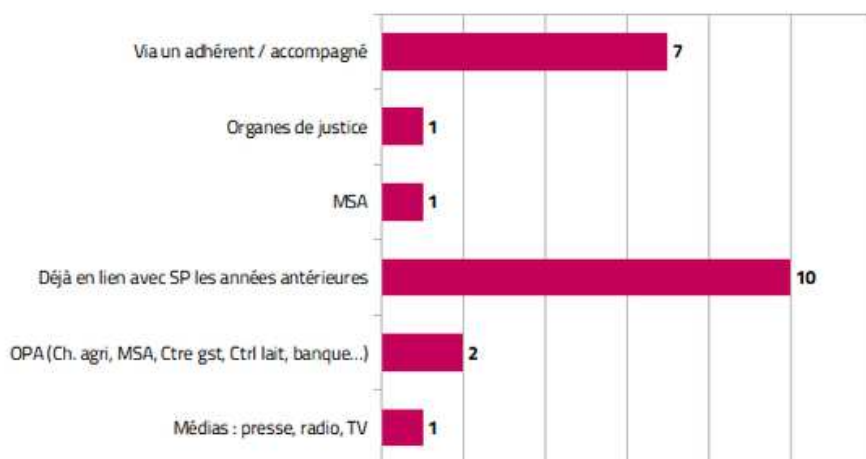
Bien qu'un important travail partenarial soit fait en aval de l'appel, pendant le temps d'accompagnement, les organisations agricoles orientent peu ou pas vers Solidarité Paysans.

CARACTÉRISTIQUES DES ACCOMPAGNEMENTS

Evolution du nombre d'accompagnements

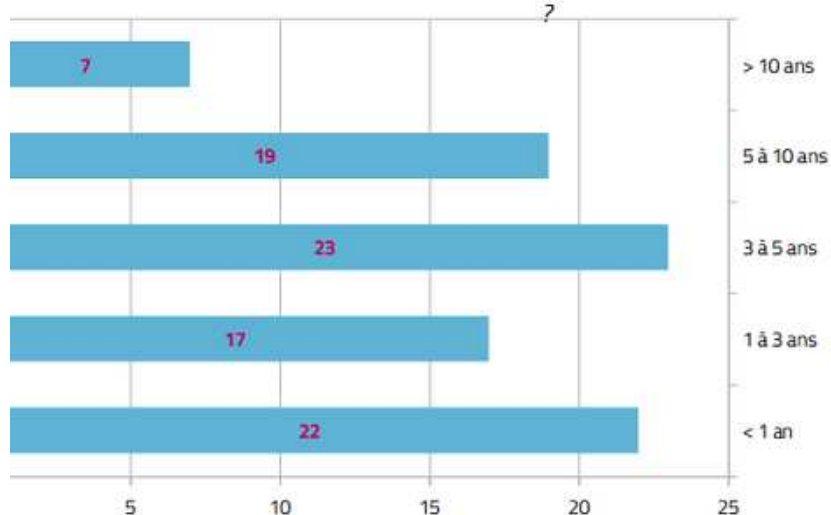


Comment nous ont connu les personnes dont l'accompagnement a débuté en 2025 ?



88 accompagnements = 35 000 kilomètres
parcourus par les accompagnants bénévoles et salariés de Solidarité Paysans 42

Quand ont démarré les accompagnements réalisés en 2025



44 % des accompagnements ont moins de 3 ans.

Cependant certains accompagnements restent des accompagnements longs qui s'expliquent majoritairement par :

- grandes difficultés ou précarité,
- mal-être psychique et dépendances,
- procédures judiciaires,
- absence d'autonomie administrative,
- etc.

Nous accompagnons dans le respect du rythme de la personne et de ses capacités. L'autonomie opérationnelle et décisionnelle restent bien sûr notre objectif.

Répartition géographique des exploitations accompagnées (par collectivité)

CA Loire Forez Agglomération	13
CA Roannais Agglomération	22
CC Charlieu-Belmont	7
CC de Forez-Est	9
CC des Monts du Lyonnais	1
CC des Monts du Pilat	4
CC des Vals d'Aix et Isable	5
CC du Pays d'Urfé	10
CC du Pays Entre Loire et Rhône	8
CC du Pilat Rhodanien	1
Saint-Étienne Métropole	8



Nous intervenons significativement moins dans le sud (Pilat et Monts du Lyonnais) que dans le centre et le nord du département

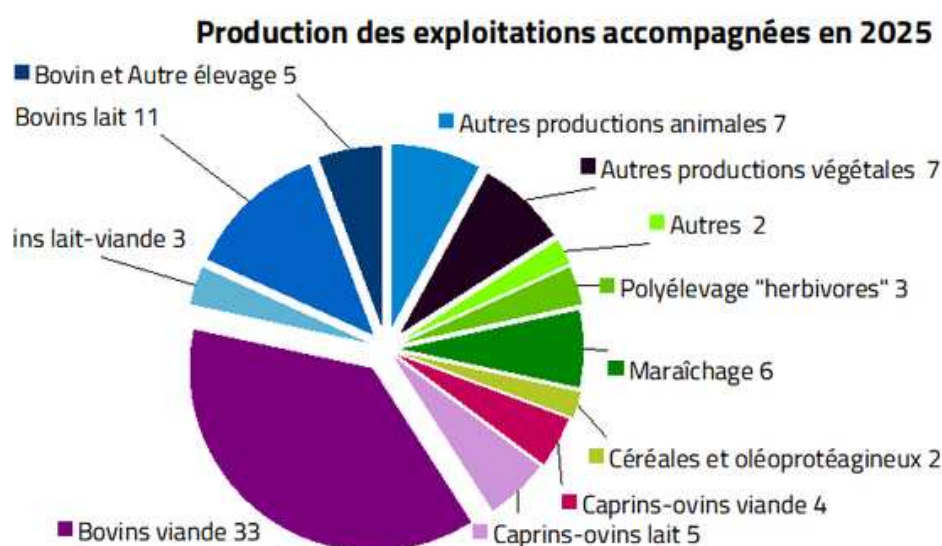
Âge et date d'installation des personnes accompagnées en 2025

Âge	Nombre de personnes concernées
- de 40 ans	11
De 40 à 49 ans	32
De 50 à 59 ans	30
+ de 60 ans	15

Installation	Nombre de personnes concernées
Moins de 5 ans	7
De 6 à 10 ans	12
De 10 à 19 ans	30
+ de 20 ans	38
+ 1 sans statut agri (veuvage)	

Bien que les appels des personnes jeunes ou jeunes installées nous inquiètent, ils restent moindres relativement au public accompagné. La majorité se sont installées avec DJA.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS ACCOMPAGNÉES



➤ **L'élevage représente presque 80%** des exploitations accompagnées, les bovins 60 %

➤ Autre production animale = élevage canin, porcin, équin, volaille, apiculture,

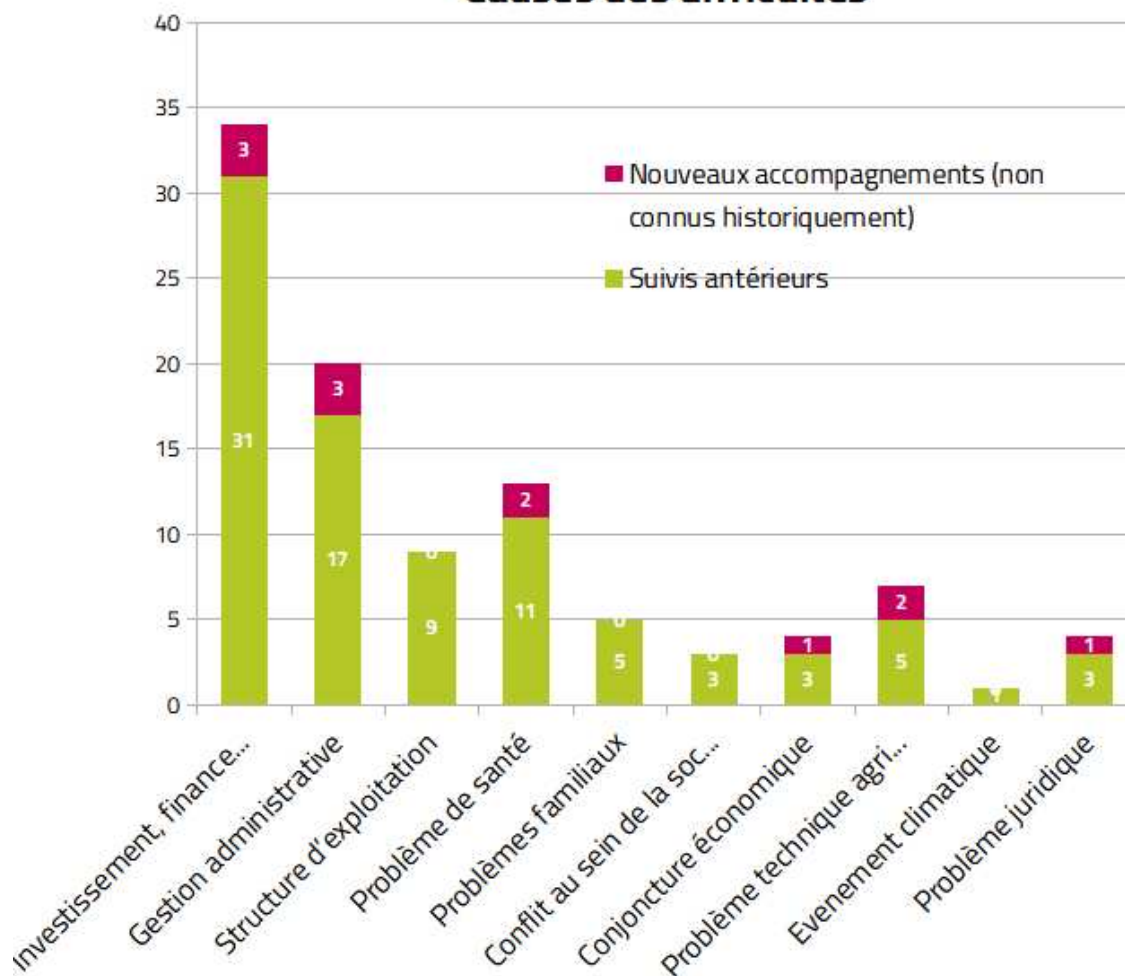
➤ Autre production végétale = viticulture, arboriculture, horticulture

➤ Autres = personnes sans production : personnes retraitées, en cessation d'activité ou en activité non agricole (travaux agricoles, paysagisme)

Le nombre d'exploitations en production bovine, ovine et caprine représentent 72 % du total des exploitations accompagnées.

La diversité des exploitations accompagnées reste stable, à l'image de l'agriculture du territoire.

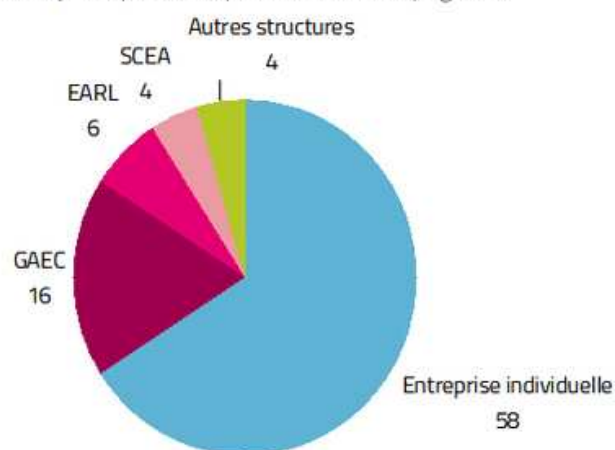
Causes des difficultés

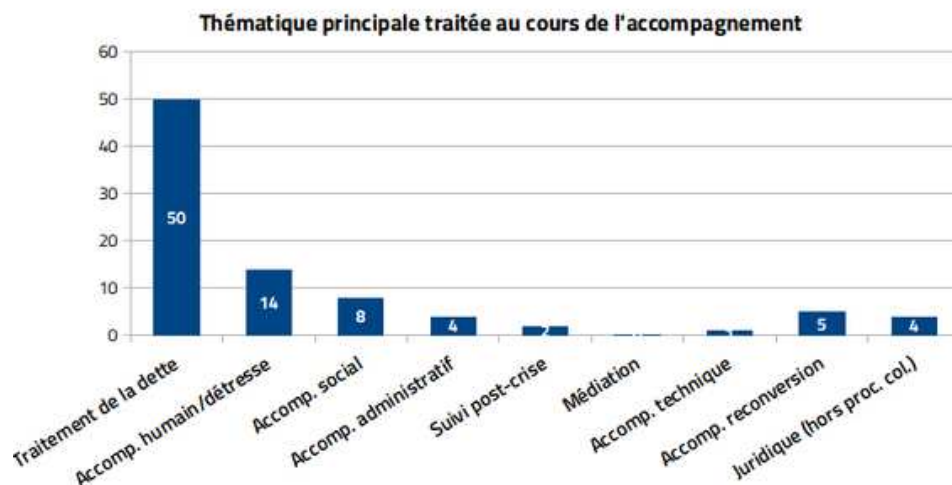


Les exploitations accompagnées sont majoritairement des exploitations individuelles ce qui augmente leur **exposition aux risques financiers et psycho-sociaux** :

- pas ou peu de protection du patrimoine,
- isolement,
- pénibilité du travail,
- pas de répartition des tâches et de la charge de gestion de l'entreprise.

Forme juridique des exploitations accompagnées





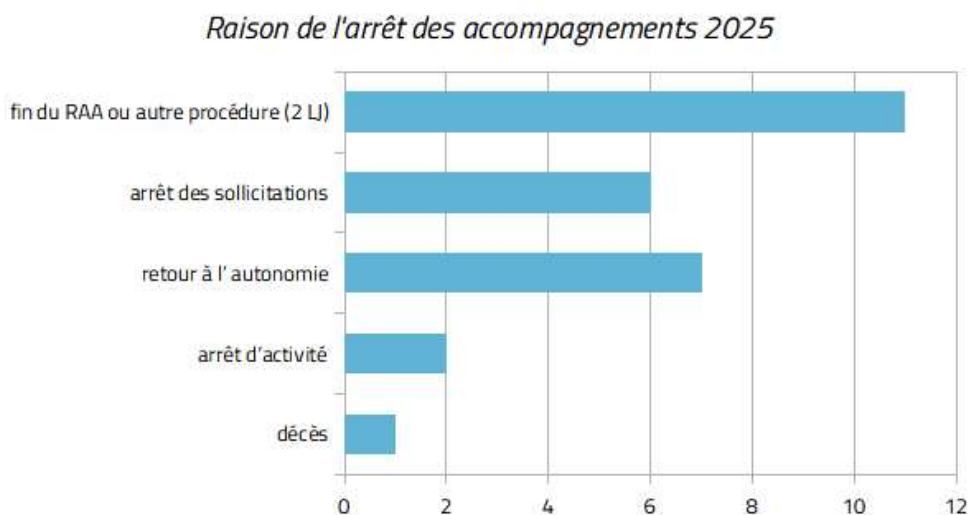
Le traitement de l'endettement reste la thématique principale de notre accompagnement. Il n'est pas toujours évident de prioriser la thématiques dominante du fait de la complexité des situations.

CLOTURES DES ACCOMPAGNEMENTS

En cours ou à la fin de l'année 2025, **nous avons clôturé 27 accompagnements.**

61 accompagnements sont donc reportés sur l'année 2026.

Un chiffre encore élevé par rapport à nos capacités de gestion de ces nombreux dossiers.



QU'EST CE QUI S'ANNONCE EN 2026 ?

NOUVELLES FORMATIONS

Programme de formation des bénévoles 2026 :

- Un cycle de formation au numérique
- Une formation sur l'Ecoute active avec l'IFMAN
- Des formations sur accompagner vers l'autonomie avec le Réseau National

RELANCER L'ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIFS

Nous souhaitons en 2025 relancer l'accompagnement des collectifs comme nous l'avons fait dans le projet PINSMOI. Il nous faudra consulter nos adhérents pour savoir qui serait intéressé par cette dynamique et sur quels formats et thématiques.

LES IMPACTS DE LA DISPARITION D'OASIS POUR LE SUIVI DES AGRICULTEURS AU RSA

Le violent arrêt de l'accompagnement des agriculteurs au RSA par Les Jardins d'Oasis en février 2026, contraint, du fait du retrait de la subvention du Département, de licencier leur salariée nous inquiète. Nous avons déjà eu quelques appels de ces personnes suivies, nous nous inquiétons pour personnes laissées brutalement sans suivi

POURSUITE DU GROUPE MECENAT

Nous poursuivons notre recherche de mécènes en rencontrant des entreprises ligériennes.

NOUVELLES RECHERCHES DE PARTENARIAT

Financiers :

En 2026, nous allons être financés par de nouvelles collectivités :

- Communauté de communes de la COPLER
- Communauté de communes de Forez Est

Nous souhaitons également vivement développer nos partenariats avec Roannais Agglomération, Loire Forez, qui sont des collectivités avec de nombreuses exploitations agricoles en difficulté.

Et techniques :

Nous souhaitons rencontrer nos partenaires, notamment la Chambre d'Agriculture, la CER, l'AFOCG) pour ajuster nos manière de travailler ensemble et renforcer l'interconnaissance.



**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION !**